DU CHIC ET DU CRAN
FEU ET FOI

LA SALAMANDRE

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS
DU 503ème REGIMENT DE CHARS DE COMBAT

Octobre 2016

Chères amies, chers amis,

Pour vous donner des nouvelles de notre Amicale, je suivrai le plan de mon intervention lors de notre assemblée générale du **samedi 24 septembre** à Mourmelon-le-Grand (Quartier Delestraint, salle Murat, siège de la Fédération des Chars de Combat).

Dans mon rapport moral, j'ai demandé que nous commencions par observer une **minute de silence pour saluer la mémoire de ceux qui nous avaient quittés récemment** :

- **Jean Lepreux**, en octobre 2015 ;
- Le général **Philippe Boidot** (Chef de corps du 503 de 1970 à 1972), en octobre 2015 ;
- **Jean-Claude Guêtre**, en novembre 2015 ;
- **Noël Legros**, en juin 2016 (Amicale représentée par Bernard Canonne).

J'ai associé à ce salut **Alain Raphaël**, Président de l'Association nationale des Anciens du 501ème RCC, et **Martine Gommerieux**, fille de notre fidèle camarade.
Après notre assemblée générale, hélas, j'ai appris le décès du général **Jacques Huberdeau** (Chef de corps du 503 de 1966 à 1968) puis celui de notre camarade **Dominique Compra** (obsèques le 11 octobre).

Il m'a été plus agréable d'annoncer l'arrivée de **trois nouveaux adhérents** :

- **Sylvain Malherbe** de l'Eure (503 de 1986 à 1988) ;
- **Philippe Guardabassi** de la Marne (503 de 1995 à 2001).
- **José Chervier** de Haute Savoie (503 de 1978 à 1979).

Ensuite, les **activités de 2016** ont été évoquées. A cet égard, notre Amicale a continué à faire bonne figure :

- S'agissant de **Berry-au-Bac 2016** (28 avril), 53 invitations ont été envoyées, 41 réponses ont été reçues, 15 adhérents étaient sur les rangs et 26 personnes ont participé au déjeuner de l'amitié. La grève à la SNCF m'a malheureusement empêché d'être des vôtres !
- Nos Vosgiens ont représenté l'Amicale à la cérémonie de **Dompaire**, le 11 septembre.
- En ce qui concerne **l'assemblée générale 2016**, 58 convocations ont été adressées, 42 réponses ont été reçues, 25 procurations valables ont été comptabilisées, 17 adhérents étaient présents, et 20 personnes ont participé au déjeuner. Quorum atteint largement.

Il est simplement regrettable que, à chaque appel, une dizaine, voire une douzaine d'adhérents, ne daignent pas répondre…
Mon rapport sur le moral a été adopté à l'unanimité.

Le **rapport financier** a été présenté. L'état des comptes, vérifiées par Bernard Canonne, a été distribué à l'assistance.
Avoir: 3O29, 70 €. Recettes: 840 €. Dépenses: 1518, 96 €.
Dépenses : AG 2015 à Chémery (invités : 70 ; gerbe ; 100 ; carte : 13,49 ; visite château de Sedan : 70) ; Berry au Bac 2016 : 161 ; cotisation UNABCC : 36 ; cotisation La Flamme : 60 ; don musée des blindés : 300 ; déplacements : 203,54 ; Salamandre : 220,95 ; obsèques : 170,90 ; site internet : 98,78 ; divers : 2,30.
Quitus a été donné à notre trésorier, Jean-Yves Le Scril, à l'unanimité.

J'ai alors demandé que notre **contribution à l'organisation du Centenaire de Berry-au-Bac en 2017 soit portée de 1000 à 1500** € (don à la Fédération des Chars de Combat). Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Le **bureau** actuel (Jean-Pierre Rochette, secrétaire et porte-drapeau, Jean-Yves Le Scril, trésorier, et moi-même, président) a été reconduit, ainsi que les membres du **conseil d'administration** : Serge Masson, Françoise Steinbach et Bernard Canonne. Je salue la disponibilité et l'esprit d'équipe de notre secrétaire/porte-drapeau et de notre trésorier.

Les **décisions** suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Participation de notre Amicale à Berry-au-Bac 2017, le samedi 20 et le dimanche 21 mai.
- Organisation de l'assemblée générale à Mourmelon-le-Grand, le samedi 23 ou 30 septembre.

Nous avons alors procédé à une discussion sur **l'avenir de notre Amicale**.
J'ai indiqué :

- que celle-ci aura 30 ans en 2018 (100ème anniversaire de la création du 503).
- qu'elle comptait au début environ 300 membres dont beaucoup d'Anciens du 7ème BCL,
- que son chemin avait été jalonné par des temps forts : réunions à l'Ecole militaire de Paris, à l'ancienne Ecole des Chars à Versailles et dans l'ancien quartier du 503 à Satory, participation aux Portes ouvertes du 501-503, rallyes dans la région de Mourmelon, visite à Saumur et à Chinon, excursion en Ardenne, pèlerinage à Chémery, cérémonies à Berry-au-Bac,
- que la moyenne d'âge des adhérents augmente inexorablement,
- que le recrutement est faible et n'a pas arrêté la chute des effectifs,
- et que la relève au sein du conseil d'administration et du bureau ne suscite pas le volontariat.

Le bureau (Jean-Pierre Rochette, Jean-Yves le Scril et moi-même), le Président d'honneur (Serge Masson) et le contrôleur aux comptes (Bernard Canonne) forment une bonne équipe de direction qui, toutefois, est fragile car il n'y a aucun remplaçant , en cas de problème affectant l'un ou l'autre. Or, à nos âges, la santé occupe une place de plus en plus grande dans nos préoccupations.

Faut-il donc « cesser le combat » ou poursuivre l'aventure ? Et dans la seconde option, poursuivre comme avant ou en effectuant une mutation ? Cette « mutation » pourrait être de dissoudre l'Amicale et de d'adhérer individuellement à la Fédération des Chars de Combat(FDCC) pour y constituer un groupement informel dit du »503 ». Avec l'internet (c'est le point-clé mais, aujourd'hui, bien peu sont ceux qui ne sont pas « connectés »), il serait possible de créer un réseau « 503 » au sein du réseau « FDCC). Les liens seraient maintenus entre ceux qui le voudraient bien, en vue des rassemblements à Berry-au-Bac ou ailleurs. Comme je l'ai déjà dit, on trouverait bien un « secrétaire » parmi les plus jeunes d'entre nous !

Après discussion, il a été décidé à l'unanimité que **l'année 2017**, marquée par le Centenaire de Berry-au-Bac, sera organisée **comme les années précédentes**. Ceci dit, on définira lors de l'assemblée générale 2017 **la question relative à l'avenir de notre Amicale, à mettre au vote lors de l'assemblée générale 2018.** Les suggestions de votre part seraient les bienvenues…

Notre assemblée générale s'est terminée avec une photo au Mémorial des Chars de Combat et avec un excellent et convivial déjeuner chez « Max ».

Le mois d'octobre n'est pas le mois des vœux. Toutefois, avec donc une avance certaine, j'en ferai deux :

- que votre santé soit la meilleure possible,
- que votre adhésion à notre Amicale soit active, par le biais de votre cotisation, de votre réponse au courrier et de votre présence aux activités.

Bien amicalement à tous et à toutes.

Général (2S) Jacques Maillard
Président de l'Amicale des Anciens du 503ème RCC

Cotisation au titre de 2017 à régler avant le 1er mars.
20€. Chèque libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens du 503ème RCC », à adresser au trésorier :
Jean-Yves Le Scril 133, Rue des Ducs de Lorraine 88390 Darnieulles
Téléphone : 03 29 64 29 92 E. mail : jean-yves.lescril@laposte.net

Les correspondances sont à adresser à notre secrétaire Jean-Pierre Rochette
1, Rue du 29 août 1944 51520 Saint Martin Sur Le Pré
Téléphone : 03 26 66 87 69 E. mail : jpmrv@hotmail.fr

RICK ! RICK ! RIQUE DE RICK ! HOUP LA, HOUP LA, HE ! AKI, AKA ! KAHI, KAHA ! HA, HA, HA !

ET PAR SAINT GEORGES, VIVE LA CAVALERIE !

Berry-au-Bac 2016.

Obsèques de Noël Legros (éloge fait par Bernard Canonne).

Doumpaire 2016

AG 2016 (Dominique Compra sur la photo de droite, dernier à droite).